

COMMUNE DE MENDE

OBJET :
Examen et
vote du
compte
administratif
2023 –
Budget
Principal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Publique du 3 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois d'avril, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de
Conseillers
Municipaux :
▪ en exercice : 33
▪ présents à la
séance : 26
▪ représentés : 6
▪ absent : 1

Etai^{ent} présents : Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Adjoint, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghali^a THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Madame Sonia NUNES VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et
de l'affichage de
la convocation :
26 mars 2024

Par procuration : Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Madame Marie PAOLI (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Adjoint, Monsieur Nicolas ROUSSON (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE), Monsieur Bruno PORTAL (Madame Emmanuelle SOULIER), Monsieur Karim ABED (Monsieur Jérémy BRINGER), Conseillers Municipaux.

Date de
l'affichage à la
porte de la Mairie
et publication sur
le site internet :
18/04/2024

Absent : Monsieur Laurent SUAU, Maire.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Monsieur Alain COMBES, Adjoint, expose :

Le Conseil Municipal,

Indiquer si le
Conseil a décidé
de se former en
comité secret :
Non

- ◆ **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31,
- ◆ **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 06/04/2023 adoptant le budget primitif budget principal de l'exercice 2023,
- ◆ **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 11/07/2023 adoptant Décision Modificative N°1 du budget principal de l'exercice 2023,
- ◆ **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 12/09/2023 adoptant Décision Modificative N°2 du budget principal de l'exercice 2023,
- ◆ **VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 21/12/2023 adoptant Décision Modificative N°3 du budget principal de l'exercice 2023,
- ◆ **VU** le compte administratif de l'exercice 2023 du Budget principal dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Budget Principal

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		4 298 231,29	463 924,83
RECETTES	Réalisations	7 190 226,74	15 373 388,18
	RàR	20 000,00	
DEPENSES	Réalisations	8 584 278,99	15 025 647,43
	RàR	498 359,06	
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-1 394 052,25	347 740,75
	Compte tenu des R à R	-1 872 411,31	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	2 904 179,04	811 665,58
	Compte tenu des R à R	2 425 819,98	811 665,58
		3 237 485,56	

- ◆ Considérant que ce compte administratif est strictement conforme à la balance fournie par le Trésorier Municipal,
- ◆ Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Alain COMBES,
- ◆ Hors la présence du Maire, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Régine BOURGADE, Adjointe,

Après en avoir délibéré, et avec 25 voix pour et 7 voix contre, **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023.

Pour extrait conforme,
Fait à Mende,
Le Maire,
Laurent SUAU

#signature2#

#signature1#

a présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



VILLE DE MENDE
COMPTE ADMINISTRATIF 2023
Budget Principal

Note synthétique Compte Administratif

La présente note mentionne brièvement les résultats des comptes administratifs de la ville de Mende pour 2023. Elle a pour but d'informer les citoyens quant aux résultats comptables de la collectivité.

Le compte administratif 2023 du budget principal M57 fait ressortir un résultat positif global de 3 715 844,62 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent par chapitre :

- **642 469 € de produits de service**

dont :

- 7 995 € de concession dans les cimetières,
- 125 477 € de droits de stationnement,
- 25 649 € de redevance d'occupation du domaine public,
- 14 012 € de location au parking du Mazel,
- 52 574 € de produits des horodateurs,
- 26 077 € de forfait post-stationnement,
- 44 601 € de produits des régies,
- 218 062 € de produits de restauration scolaire,
- 8 300 € de prestation d'urbanisme,
- 34 905 € de produits des budgets annexes,
- 13 005 € de remboursement de charges par le CIAS,
- 71 808 € de remboursement de charges par la Cté de Cnes.

- **9 188 771 € d'impôts et taxes**

dont :

- 8 201 754 € d'impôts directs locaux,
- 3 591 € autres impôts et taxes,
- 306 594 € de droits de mutation,
- 395 188 € de taxe sur la consommation finale d'électricité,
- 44 756 € de droits de place,
- 42 833 € de taxe sur la publicité extérieure,
- 8 588 € d'attribution de compensation de la Cté de Cnes.

- **4 098 395 € de dotations, subventions et participations**

dont :

- 2 081 800 € de dotation forfaitaire,
- 574 713 € de dotation de solidarité urbaine,
- 252 337 € de dotation nationale de péréquation,
- 9 931 € de Fonds de Compensation de la TVA,
- 351 643€ d'aide de l'Etat dont 325 234 € de filet de sécurité,
- 150 000 € de subvention de la Région Occitanie,
- 86 864 € de subvention du Département de la Lozère,
- 10 044 € de remboursement du forfait scolaire,
- 58 454 € pour le service Jeunesse par la Cté de Cnes,
- 454 587 € de compensation de taxe foncière par l'Etat,
- 2 384 € de dotation de recensement,
- 28 414 € de dotation pour les titres sécurisés.

- **292 150 € d'autres produits de gestion courante**

dont :

- 60 194 € de revenus des immeubles,
- 79 214 € de revenus de l'Espace Evènements,
- 1 500 € de libéralité reçue,
- 40 000 € d'excédent du budget les Hauts de Valcroze,
- 16 000 € de redevance du cinéma Trianon,
- 95 241 € de charges locatives.

- **8 750 € de produits financiers**

- **248 384 € de produits exceptionnels**
dont :
 - 631 € de titres annulés sur exercice antérieur,
 - 247 753€ de produits des cessions.
- **224 708 € d'atténuations de charges**
dont :
 - 28 217 € de remboursement d'assurances du personnel,
 - 42 350 € de remboursement académie de musique,
 - 154 140 € de remboursement de personnels mutualisés.
- **669 757 € d'opérations d'ordre entre sections**
dont :
 - 390 389 € de valorisation des travaux en régie,
 - 202 435 € de différences sur réalisation,
 - 76 932 € de quote-part des subventions.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent par chapitre :

- **4 325 365 € de charges à caractère général**
dont **2 220 839 €** d'achats comprenant :
 - 202 168 € de prestations de services,
 - 394 130 € d'achats de matériels,
 - 38 053 € d'eau,
 - 608 326 € de fournitures d'électricité,
 - 379 445 € de combustibles,
 - 109 897 € de carburants,
 - 2 859 € d'alimentation,
 - 49 299 € de fournitures d'entretien,
 - 212 648 € de fournitures de petits équipements,
 - 19 403 € de fournitures de voirie,
 - 41 767 € de vêtement de travail,
 - 14 257 € de fournitures administratives,
 - 28 876 € de fournitures pour la bibliothèque,
 - 24 084 € de fournitures scolaires,
 - 95 593 € de fournitures diverses,

dont **1 290 431 €** de services extérieurs comprenant :

- 675 721 € de contrat de prestations de services,
- 108 676 € de locations immobilières,
- 56 733 € de locations mobilières,
- 11 134 € de charges locatives,
- 35 440 € d'entretien des bâtiments publics,
- 9 726 € d'entretien des voiries,
- 15 783 € d'entretien du matériel roulant,
- 20 958 € d'entretien d'autres biens mobiliers,
- 257 499 € de frais de maintenance,
- 72 834 € de frais d'assurances,
- 6 064 € de documentation générale et technique,
- 19 687 € de versement à des organismes de formation,

dont **723 110 €** d'autres services extérieurs comprenant :

- 2 448 € d'indemnités aux régisseurs,
- 43 503 € de frais d'honoraires,
- 3 625 € de frais d'actes et de contentieux,
- 7 912 € de frais divers,
- 59 286 € de frais d'annonces et d'insertions,
- 195 216 € de frais de fêtes et cérémonies,
- 58 265 € de frais de manifestations culturelles,
- 12 186 € de frais de réception,
- 35 560 € de frais d'impression de catalogues et d'imprimés,
- 3 308 € de frais divers
- 11 168 € de frais de transport pour la jeunesse,
- 14 129 € de frais de missions,
- 14 027 € de frais d'affranchissement,
- 43 300 € de frais de télécommunications,
- 828 € de services bancaires,
- 54 384 € de concours divers,
- 159 314 € de frais de nettoyage des locaux,
- 4 044 € de frais de services extérieurs,

- dont **90 983 €** d'impôts et taxes :
- 85 213 € de taxe foncière,
 - 4 192 € d'autres impôts locaux,
 - 1 578 € de taxes et impôts sur les véhicules.
- **7 179 863 € de charges de personnel**
- dont :
- 245 772 € de frais de personnel extérieur,
 - 1 69 698 € de contributions sur les salaires,
 - 4 209 094 € de rémunération des agents titulaires,
 - 1 236 759 € de rémunération des agents non titulaires,
 - 12 643 € de rémunération des emplois aidés,
 - 2 015 694 € de cotisations diverses
- **1 275 719 € d'autres charges de gestion courante**
- dont :
- 7 000 € d'aides au permis de conduire,
 - 249 621 € d'indemnités et de cotisations des élus,
 - 372 240 € de forfait aux écoles privées,
 - 108 825 € de subvention au budget annexe de la culture,
 - 16 200 € de subvention Décllic au CIAS,
 - 469 587 € de subvention aux associations,
 - 51 989 € de participation à la restauration scolaire des écoles privées.
- **212 784 € de charges financières**
- **1 230 € de charges exceptionnelles**
- **184 614 € d'atténuations de produits**
- **1 846 071 € d'opérations d'ordre entre sections**
- dont :
- 346 628 € de valeurs comptables des immobilisations cédées,
 - 103 560 € de différences sur les réalisations,
 - 1 395 882 € de dotations aux immobilisations.

Le résultat de la section d'exploitation est de 347 740,75 € pour l'exercice 2023 et se porte à 811 665,58 € en cumulé en tenant compte du report en fonctionnement de 2022 de 463 924,83 €.

Les produits de gestion à savoir l'attribution de compensation, les ressources fiscales propres, les ressources d'exploitation, les ressources institutionnelles, les travaux en régie déduction faite de la fiscalité reversée sont de **14 427 563 €** (en hausse de 1,6% par rapport à 2022).

Les charges de gestion comprenant les charges à caractères général, les charges de personnel et les autres charges de gestion courante sont de **12 556 239 €** (en hausse de 2,2% par rapport à 2022).

La différence entre les produits et les charges de gestion correspond à l'**Excédent Brut de Fonctionnement** qui est de **1 871 323 €** (en baisse de 2% par rapport à 2022).

Déduction faite du résultat financier et des autres produits et charges, la **CAF Brute** s'établit à **1 666 690 €** (en baisse de 1,5% par rapport à 2022).

Le **Taux d'Epargne Brute** passe de 7,84% en 2022 à 11,34% en 2023.

La **capacité de désendettement** est de **4,7** années en 2023 contre 5,7 années en 2022.

Déduction faite de l'annuité en capital de la dette de 930 004,02 €, la **CAF nette ou disponible** est de **736 686 €** (en baisse de 5,7% par rapport à 2022).

Investissement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent par chapitre :

- **3 989 676 € de recettes en AP/CP**

dont :

852 264 € de Dotation d'Equipement des territoires Ruraux,

582 818 € de Dotation de Soutien à l'Investissement Local,

342 985 € du Département de la Lozère,

478 972 € de la Région de l'Occitanie,

1 577 974 € de Fonds Européens,

80 599 € de Fonds Verts,

74 061 € de Certificat d'Economie d'Energie.

- **1 203 461 € de dotations et fonds divers**

dont :

1 089 957 € de Fonds de Compensation de la TVA,

113 503 € de taxe d'aménagement.

- **26 833 € d'amendes de police,**

- **59 309 € de subventions d'équipement,**

- **10 126 € de frais d'études intégrés aux budgets annexes,**
- **49 895 € de travaux pour compte de tiers,**
- **1 846 071 € d'opérations d'ordre entre sections**

dont :

1 395 882€ de dotations aux amortissements.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent par opérations :

- **7 616 365 € de dépenses en AP/CP**
 - dont **1 426 953 €** sur le programme **accès à la culture**
 - 3 141 € pour la mise en conformité du théâtre,
 - 394 665 € pour le musée du Gévaudan,
 - 1 029 145 € pour le cinéma Trianon
 - dont **1 937 479 €** sur le programme **aménagement urbains**
 - 7 046 € pour la réfection des boulevards,
 - 159 150 € pour l'aménagement du parking de la cité administrative,
 - 1 161 764 € pour la réfection des voiries,
 - 28 590 € pour la réfection des murs de soutènement,
 - 20 927 € pour la requalification du square du Bressal,
 - 560 000 € pour la Rocade Ouest.
 - dont **104 214 €** sur le programme **école et jeunesse**
 - 88 932 € pour l'école des Terres Bleues,
 - 11 128 € pour l'école Gérard Pons,
 - 4 153 € pour le budget jeunesse.
 - dont **153 813 €** sur le programme **environnement**
 - 39 547 € pour l'enfouissement des réseaux,
 - 40 325 € pour la rénovation énergétique des bâtiments,
 - 73 939 € pour la production d'énergie renouvelable.
 - dont **108 125 €** sur le programme **patrimoine**
 - 20 009 € pour la réfection de la chapelle des pénitents,
 - 57 997 € pour le mémorial de Rieucros,
 - 21 038 € pour la mise en valeur du centre ancien,
 - 9 080 € pour la réhabilitation de l'ermitage.

dont **761 361 €** sur le programme **services communs**

233 486 € pour l'entretien des bâtiments,

253 365 € pour l'entretien des systèmes informatiques,

274 508 € pour l'acquisition de matériels divers.

dont **124 419 €** sur le programme **service à la population**

94 603 € pour l'aménagement du cimetière Séjélan,

18 670 € pour l'Espace Evènements,

930 € pour la refonte du site internet

10 215 € pour l'aire de jeux et espaces verts.

Les dépenses réalisées comprennent hors opérations par chapitre :

- **16 521 € de dotations et fonds divers,**
- **930 004 € de remboursement de capital,**
- **1 521 € de frais de documents d'urbanisme,**
- **58 779 € de frais d'études,**
- **30 656 € de subventions d'équipement versées,**
- **1 113 508 € d'acquisitions de terrains,**
- **930 302 € d'acquisitions de bâtiments,**
- **166 968 € d'avances versées sur immobilisations,**
- **49 895 € d'opérations pour compte de tiers,**
- **669 757 € d'opérations d'ordre entre sections**

dont :

390 389 € de valorisation des travaux en régie,

202 435 € de différences sur réalisation,

76 932 € de quote-part des subventions.

Le montant des restes à réaliser de 498 359 € ne comprend que des dépenses hors opérations.

Le résultat de la section d'investissement s'établit à - 1 394 052,25 € pour l'année 2023 et se porte à 2 904 179,04 € en cumulé compte tenu de l'excédent d'investissement reporté de 4 298 231,29 € de 2022. Le résultat corrigé compte tenu du solde des restes à réaliser de - 478 359,06 € porte le solde à 2 425 819,98 €.

En conséquence, le résultat de la section de fonctionnement est repris pour 811 665,58 € en excédent de fonctionnement reporté.

Budget Annexe **TRANSPORTS DE PERSONNES - 2023**

Le compte administratif 2023 du budget annexe de TRANSPORT DE PERSONNES fait ressortir un résultat global de 1 030 506 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent pour l'essentiel :

- 832 349 € de versement mobilité,
- 96 022 € de participations (Régions),
- 646 € de produits des services,
- 2 031 € d'opérations d'ordre entre sections.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent pour l'essentiel :

- 670 481 € de charges à caractère général,
dont :
 - 452 110 € transport urbain,
 - 135 310 € transport primaires,
 - 32 840 € transport piscines et autres,
 - 32 307 € navette Mende Loudes,
 - 16 597 € autres transports.
- 13 536 € de subventions transport projets pédagogiques,
- 29 205 € reversement du forfait mobilité,
- 30 039 € d'opérations d'ordre entre sections.

Le résultat de la section d'exploitation est de 187 517 € pour l'exercice 2023 et se porte à 999 002 € en cumulé en tenant compte du report en fonctionnement de 2022 de 811 485 €.

Investissement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent pour l'essentiel :

- 7 286 € de dotations et fonds divers,
- 30 309 € d'opérations d'ordre entre sections.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent pour l'essentiel :

- 34 978 € d'études et 25 942 € de restes à réaliser,
- 1 128 € d'immobilisations corporelles,
- 2 031 € d'opérations d'ordre entre sections.

Le résultat de la section d'investissement s'établit à - 511 € pour l'année 2023 et se porte à 31 503 € en cumulé compte tenu de l'excédent d'investissement reporté de 32 045 € de l'exercice 2022. Le résultat corrigé compte tenu du solde des restes à réaliser de - 25 942 € porte le solde à 5 561 €.

En conséquence, le résultat de la section de fonctionnement est repris pour 999 002 € en excédent de fonctionnement reporté.

Budget Annexe CULTURE

Compte Administratif 2023 (H.T)

Le compte administratif Spectacles payants est un budget de fonctionnement qui s'est équilibré en 2023 à 185 825 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent pour l'essentiel :

- 28 878 € de recettes de billetterie,
- 48 122 € de participations (Région, Département, Partenaires),
- 108 825 € de subvention provenant du budget principal.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent uniquement :

- 185 825 € de charges à caractère général,
dont :
 - 158 539 € prestations de services,
 - 10 532 € publicité, publications,
 - 8 832 € réceptions,
 - 6 659 € autres impôts et taxes.

Budget Annexe RESEAU DE CHALEUR Compte Administratif 2023 (H.T)

Le compte administratif 2023 du budget annexe RESEAU DE CHALEUR fait ressortir un résultat global pour l'exercice 2023 de – 344 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent pour l'essentiel :

- 106 806 € de surtaxe communale (R25 de l'article 60),
- 28 861 € de redevance frais de gestion (art. 56.2 de la DSP),
- 27 240 € de redevance d'occupation du domaine public,
- 16 951 € de remboursement par TENDEM de taxe foncière.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent :

- 19 951 € de charges à caractère général,
dont :
 - 3 000 € prestations de services,
 - 16 951 € taxe foncière de la sous-station.
- 30 077 € d'intérêts de la dette.

Le résultat de la section d'exploitation est 129 830 € pour l'exercice 2023.

Investissement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent uniquement :

- 115 290 € d'affectation du résultat.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent uniquement :

- 69 763 € de remboursement du capital.

Le résultat de la section d'investissement s'établit à 45 526 € pour l'année 2023 et se porte à - 130 175 € en cumulé compte tenu du déficit d'investissement reporté de -175 701 € de 2022.

En conséquence, le résultat de la section de fonctionnement est affecté en totalité pour un montant de 129 830 € en mise en réserve pour combler le déficit d'investissement cumulé.

Budget Annexe CITE ADMINISTRATIVE

Compte Administratif 2023 (H.T)

Le compte administratif 2023 du budget annexe CITE ADMINISTRATIVE fait ressortir un résultat global pour l'exercice 2023 de 488 094 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent :

- 471 421 € de loyers,
- 86 227 € de charges.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent :

- 201 841 € de charges à caractère général
dont :
 - 54 327 € de fournitures d'électricité,
 - 29 319 € de combustibles
 - 34 905 € de charges à la collectivité de rattachement,
 - 39 455 € de taxe foncière.
- 137 596 € d'intérêts de la dette,
- 790 € d'opérations d'ordre entre sections.

Le résultat de la section d'exploitation est 217 420 € pour l'exercice 2023 et se porte à 677 910 € en cumulé en tenant compte du report en fonctionnement de 2023 d'un montant de 648 161 €.

Investissement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent :

- 187 671 € d'affectation du résultat,
- 790 € d'opérations d'ordre entre sections.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent uniquement :

- 190 606 € de remboursement du capital.

Le résultat de la section d'investissement s'établit à - 2 144 € pour l'année 2023 et se porte à - 189 816 € en cumulé compte tenu du déficit d'investissement reporté de - 187 671 € de 2022.

En conséquence, le résultat de la section de fonctionnement est affecté pour un montant de 189 816 € en mise en réserve pour combler le déficit d'investissement cumulé et pour 488 094 € en excédent de fonctionnement reporté.

Budget Annexe CENTRE DE GESTION

Compte Administratif 2023 (H.T)

Le compte administratif 2023 du budget annexe CENTRE DE GESTION fait ressortir un résultat global pour l'exercice 2023 de 2 414 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent :

- 45 834 € de loyers,
- 11 705 € de remboursement de taxe foncière.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent :

- 11 705 € de taxe foncière,
- 10 542 € d'intérêts de la dette.

Le résultat de la section d'exploitation est de 35 291 € pour l'exercice 2023 et de 37 706 € en cumulé compte tenu du report en fonctionnement en 2023 de 2 414 €.

Investissement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent uniquement :

- 34 559 € d'affectation du résultat.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent uniquement :

- 35 292 € de remboursement du capital.

Le résultat de la section d'investissement est de – 732 € pour l'année 2023 et de - 35 292 € en cumulé compte tenu du déficit d'investissement reporté de - 34 559 € en 2022.

En conséquence, le résultat de la section de fonctionnement est affecté pour un montant de 35 292 € en mise en réserve pour combler le déficit d'investissement cumulé et pour 2 414 € en excédent de fonctionnement reporté.

Budget Annexe Lotissement d'habitations LES HAUTS DE VALCROZE

Compte Administratif 2023 (H.T)

Le compte administratif 2023 du budget annexe lotissement d'habitations LES HAUTS DE VALCROZE s'équilibre en fonctionnement. En investissement, le résultat pour l'exercice 2023 est de – 38 159 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent :

- 42 240 € de ventes de terrains,
- 15 020 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent :

- 14 975 € d'acquisition de terrains,
- 45 € de prestations de services,
- 40 000 € d'excédent reversé au budget principal,
- 2 240 € d'opérations de stock.

Investissement

Les recettes

Les recettes prévues comprennent :

- 2 240 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent :

- 15 020 € d'opérations de stock.

Budget Annexe Lotissement d'habitations BAHOURS

Compte Administratif 2023 (H.T)

Le compte administratif 2023 du budget annexe lotissement d'habitations BAHOURS s'équilibre en fonctionnement. En investissement, le résultat pour l'exercice 2023 est de – 153 058 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent uniquement :

- 2 665 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent uniquement :

- 2 665 € de prestations de services.

Investissement

Les recettes

Il n'y a pas de recettes d'investissement en 2023.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent uniquement :

- 2 665 € d'opérations de stock.

Budget Annexe MAISON DE SANTE Compte Administratif 2023 (H.T)

Le compte administratif 2023 du budget annexe MAISON DE SANTE présente uniquement une section d'investissement excédentaire de 568 051 €.

Investissement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent :

- 200 000 € de subvention de l'ARS,
- 405 000 € de subvention DETR,
- 270 000 € de subvention DSIL,
- 250 000 € de prêt relais mobilisé.

Il y a 3 825 000 € de restes à réaliser,

dont :

- 945 000 € de DETR,
- 630 000 € de DSIL,
- 2 250 000 € de prêt relais.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent uniquement :

- 337 398 € de travaux

Il y a 3 789 627 € de travaux en restes à réaliser.

Budget Annexe **LOTISSEMENT JOSEPHINE BAKER - 2023**

Le compte administratif 2023 du budget annexe lotissement d'habitations JOSEPHINE BAKER s'équilibre en fonctionnement. En investissement, le résultat pour l'exercice 2023 est de – 368 664 €.

Fonctionnement

Les recettes

Les recettes réalisées comprennent uniquement :

- 368 664 € d'opérations de stock.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent :

- 24 159 € de prestations de services et 16 896 € de reports sur 2024,
- 344 505 € de travaux et 413 118 € de reports sur 2024.

Investissement

Les recettes

Il n'y a pas de recettes d'investissement en 2023.

Les dépenses

Les dépenses réalisées comprennent uniquement :

- 368 664 € d'opérations de stock.

DETTE VILLE DE MENDE - 2023

L'état présent au compte administratif présente la dette par budget. Les informations présentées dans ce bilan annuel proposent un état consolidé tous budgets confondus de la dette de la collectivité au 31 décembre 2023.

Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 31/12/2023

Encours 15 022 213,41	Nombre d'emprunts * 24
Taux actuariel * 3,17%	Taux moyen de l'exercice 2,88%

* tirages futurs compris

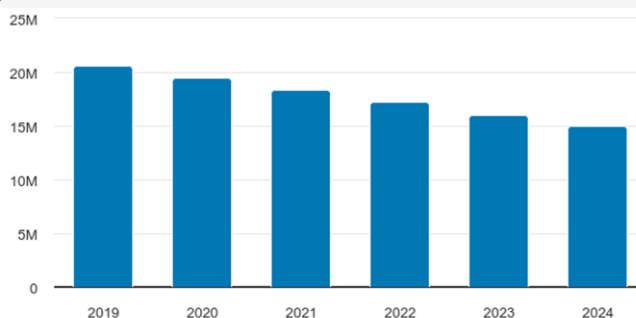
Charges financières en 2023

Annuité 1 619 163,92	Amortissement 1 225 666,14
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 390 997,78	ICNE 140 758,97

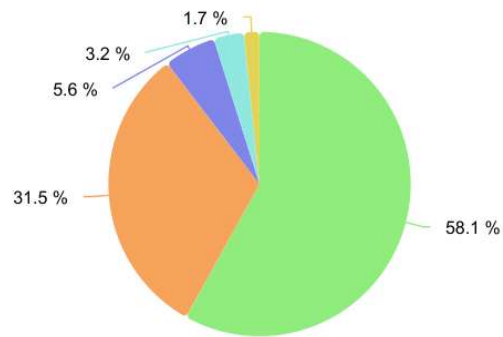
Financements Disponibles au 31/12/2023

Enveloppes de Financement 0,00	Lignes et Billets de trésorerie 0,00
Remboursements temporaires 0,00	Emprunts long terme non mobilisés (2) 2 350 000,00
	Total disponible 2 350 000,00

Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice

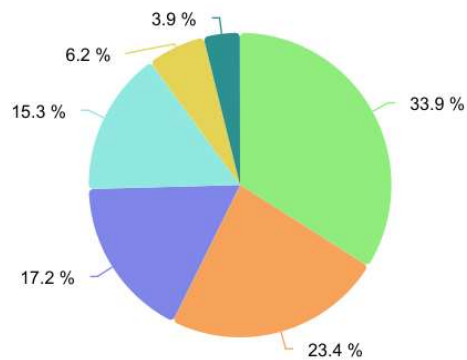


Répartition par budgets



Budget	%	Montant
BUDGET PRINCIPAL	58,09	8 726 655,05
CITE ADMINISTRATIVE	31,46	4 725 974,13
RESEAU DE CHALEUR	5,55	833 774,96
CENTRE DE GESTION	3,23	485 809,27
MAISON DE SANTE	1,66	250 000,00
TOTAL		15 022 213,41

Répartition par prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
Caisse des Dépôts et Consignations	-	33,94	5 098 549,73
Crédit Agricole du Midi	-	23,41	3 516 375,47
Caisse d'Epargne L.R.	-	17,24	2 589 444,88
Banque Postale	-	15,33	2 302 954,48
Crédit Local de France	-	6,19	930 358,60
Crédit Mutuel Méditerranéen	-	3,89	584 530,25
TOTAL			15 022 213,41

DETTE GARANTIE VILLE DE MENDE - 2023

Les communes et EPCI de plus de 3 500 habitants produisent en annexe du budget primitif et du compte administratif pour les communes et EPCI une annexe présentant de façon détaillée les garanties d'emprunts accordées. L'état, ci-après est une synthèse de ces informations.

Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 31/12/2023

Encours 34 273 444,34	Nombre d'emprunts * 98
Taux actuariel * 2,83%	Taux moyen de l'exercice 2,38%

* tirages futurs compris

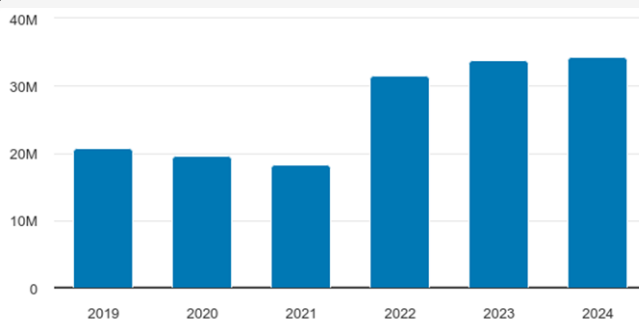
Charges financières en 2023

Annuité 2 033 102,69	Amortissement 1 586 266,47
Remboursement anticipé avec flux 0,00	Remboursement anticipé sans flux 0,00
Intérêts emprunts 446 836,22	ICNE 657 145,92

Financements Disponibles au 31/12/2023

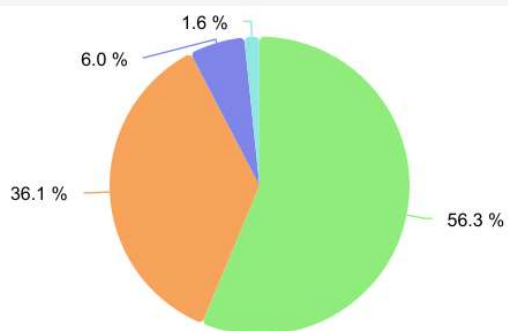
Enveloppes de Financement 0,00	Lignes et Billets de trésorerie 0,00
Remboursements temporaires 0,00	Emprunts long terme non mobilisés 0,00

Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



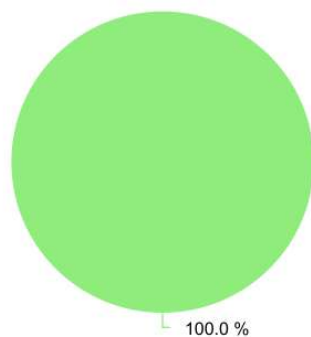
Bénéficiaires et prêteurs

Structure par Bénéficiaire au 31/12/2023



Bénéficiaire	Montant
SA HLM LOZERE HABITATIONS	19 285 079,10
INTERREGIONALE POLY GONE SOCIETE ANONYME D'HLM	12 379 523,58
IMMOB ECONOMIE MIXTE MENDE FONTANILLES transfert SA HLM	2 048 653,89
CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE MENDE	560 187,77
TOTAL	34 273 444,34

Structure par Prêteur au 31/12/2023



Prêteur	Montant
Caisse des Dépôts et Consignations	34 273 444,34
TOTAL	34 273 444,34

LES PRINCIPAUX RATIOS – BUDGET PRINCIPAL - 2023

Les méthodes d'analyse financière des communes reposent essentiellement sur le traitement statistique de ratios relatifs aux budgets communaux. Un ratio financier est un rapport significatif entre deux données caractéristiques de l'activité ou de la situation financière de la collectivité. Il est exprimé sous la forme d'un quotient ou sous la forme d'un pourcentage. Autrement dit un ratio est un rapport entre deux valeurs ayant pour but de fournir des informations utiles à l'analyse financière, porter une évaluation et mettre en place des stratégies.

Ratio 1 = Les dépenses par habitant : **1 003**

Ratio 2 = Les recettes par habitant : **1 118**

Ratio 3 = L'effort d'équipement par habitant : **526**

Ratio 4 = La dette par habitant : **664**⁽¹⁾

Ratio 5 = L'enveloppe de DGF par habitant : **221**

Ratio 6 = Le taux d'incompressibilité des dépenses : **54,5%**⁽²⁾

Ratio 7 = Marge d'autofinancement courant : **95,9%**⁽³⁾

Ratio 8 = Taux d'équipement : **47,1%**

Ratio 9 = Taux d'endettement : **59,1%**⁽⁴⁾

Ratio 10 = Taux d'épargne brute : **11,3%**⁽⁵⁾

(1) Ce ratio s'appuie sur l'encours de la dette à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(2) Ce ratio appréhende les marges de manœuvre d'une commune en termes de réduction de ces dépenses de fonctionnement. En effet, il évalue les capacités d'une commune à s'adapter à une contrainte de ressources financières sans avoir à réaliser des coupes au sein de dépenses de fonctionnement difficilement compressible

(3) Ce ratio permet de révéler la capacité d'une collectivité du bloc communal à financer ses investissements une fois ses dépenses de fonctionnement et sa dette payées. De la sorte, il met en lumière les marges de manœuvre d'une commune ou d'un établissement intercommunal à développer son territoire sans avoir recours à l'endettement.

(4) Ce ratio apprécie la charge de la dette d'une collectivité du bloc communal relativement à ses recettes réelles de fonctionnement.

(5) Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacrée pour investir ou rembourser la dette, et permet ainsi d'appréhender la performance financière d'une commune, sa solvabilité budgétaire à court et moyen terme.

RECAPITULATIF DES RESULTATS - 2023

Récapitulatif des résultats des budgets de la collectivité pour l'exercice 2023

Budget Principal

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		4 298 231,29	463 924,83
RECETTES	Réalisations	7 190 226,74	15 373 388,18
	RàR	20 000,00	
DEPENSES	Réalisations	8 584 278,99	15 025 647,43
	RàR	498 359,06	
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-1 394 052,25	347 740,75
	Compte tenu des R à R	-1 872 411,31	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	2 904 179,04	811 665,58
	Compte tenu des R à R	2 425 819,98	811 665,58
		3 237 485,56	

Transport de personnes

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		32 045,03	811 485,47
RECETTES	Réalisations	37 596,24	931 049,77
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	38 137,73	743 532,52
	RàR	25 942,00	
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-541,49	187 517,25
	Compte tenu des R à R	-26 483,49	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	31 503,54	999 002,72
	Compte tenu des R à R	5 561,54	999 002,72
		1 004 564,26	

Culture

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS			
RECETTES	Réalisations		185 825,95
	RàR		
DEPENSES	Réalisations		185 825,95
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations		0,00
	Compte tenu des R à R		
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations		0,00
	Compte tenu des R à R		
		0,00	

Cité Administrative

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-187 671,76	460 489,63
RECETTES	Réalisations	188 461,76	557 648,79
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	190 606,43	340 227,88
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-2 144,67	217 420,91
	Compte tenu des R à R	-2 144,67	217 420,91
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-189 816,43	677 910,54
	Compte tenu des R à R	-189 816,43	677 910,54
		488 094,11	

Centre de Gestion FPT

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-34 559,35	2 414,41
RECETTES	Réalisations	34 559,35	57 539,36
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	35 292,10	22 247,38
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-732,75	35 291,98
	Compte tenu des RàR	-732,75	35 291,98
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-35 292,10	37 706,39
	Compte tenu des RàR	-35 292,10	37 706,39
		2 414,29	

Réseau de Chaleur

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-175 701,91	
RECETTES	Réalisations	115 290,43	179 859,41
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	69 763,59	50 028,61
	RàR		
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	45 526,84	129 830,80
	Compte tenu des R à R	45 526,84	129 830,80
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-130 175,07	129 830,80
	Compte tenu des R à R	-130 175,07	129 830,80
		-344,27	

Lotissement Les Hauts de Valcroze

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-25 378,89	
RECETTES	Réalisations	2 240,00	57 260,18
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	15 020,18	57 260,18
	RàR		500,00
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-12 780,18	0,00
	Compte tenu des R à R		-500,00
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-38 159,07	0,00
	Compte tenu des R à R	-38 159,07	-500,00
		-38 659,07	

Lotissement de Bahours

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-150 393,14	
RECETTES	Réalisations		2 665,00
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	2 665,00	2 665,00
	RàR		24 648,00
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-2 665,00	0,00
	Compte tenu des R à R		-24 648,00
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-153 058,14	0,00
	Compte tenu des R à R	-153 058,14	-24 648,00
		-177 706,14	

Lotissement Joséphine Bakker

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS			
RECETTES	Réalisations		368 664,63
	RàR		
DEPENSES	Réalisations	368 664,63	368 664,63
	RàR		430 014,65
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-368 664,63	0,00
	Compte tenu des R à R		-430 014,65
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	-368 664,63	0,00
	Compte tenu des R à R	-368 664,63	-430 014,65
		-798 679,28	

Maison de Santé

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		-219 549,50	
RECETTES	Réalisations	1 125 000,00	
	RàR	3 825 000,00	
DEPENSES	Réalisations	337 398,81	
	RàR	3 789 627,11	
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	787 601,19	
	Compte tenu des R à R	822 974,08	
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	568 051,69	
	Compte tenu des R à R	603 424,58	
		603 424,58	

Etat Consolidés tous budgets

		Investissement	Exploitation
RESULTATS ANTERIEURS		3 537 021,77	1 738 314,34
RECETTES	Réalisations	8 693 374,52	17 713 901,27
	RàR	3 845 000,00	0,00
DEPENSES	Réalisations	9 641 827,46	16 796 099,58
	RàR	4 313 928,17	455 162,65
RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE	Réalisations	-948 452,94	917 801,69
	Compte tenu des R à R	-1 417 381,11	462 639,04
RESULTATS CUMULES DE L'EXERCICE	Réalisations	2 588 568,83	2 656 116,03
	Compte tenu des R à R	2 119 640,66	2 200 953,38
		4 320 594,04	

Accusé de réception en préfecture
048-214800955-20240403-20266-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024